

12-79-13  
F10 E 79\_13

SERVICES PÉNITENTIAIRES



PROJET DE BUDGET  
DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1933

(BUDGET GÉNÉRAL)

**PROJET DE LOI**  
**PRÉSENTÉ À LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS**  
**PORTANT FIXATION**  
**DU**  
**BUDGET GÉNÉRAL DE L'EXERCICE 1933**

---

**SÉRVICES PÉNITENTIAIRES**



**PARIS**  
**IMPRIMERIE NATIONALE**

---

1932

## TABLE DES MATIÈRES.

## SERVICES PÉNITENTIAIRES

	Pages.
Note préliminaire.....	7
Nomenclature des crédits demandés.....	9
Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.....	11
ANNEXES :	
I. Construction et aménagement des prisons cellulaires.....	44
II. État des missions.....	45
III. État des transformations et suppressions d'emplois.....	46
IV. État des dépenses de personnel effectuées sur fonds de concours.....	47
V. Résultats de la régie directe du travail au cours de l'exercice 1931-1932.....	49

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de budget des Services pénitentiaires pour l'exercice 1933 présente deux particularités : d'une part, des modifications ont été apportées dans sa contexture, d'autre part, d'importantes compressions de dépenses ont été réalisées.

Dans la nouvelle présentation du budget, nous avons été guidés par une double préoccupation : mieux ordonner et simplifier la nomenclature budgétaire. Il en est résulté un nouveau classement beaucoup plus rationnel des chapitres. Le budget des Services pénitentiaires sera désormais divisé en quatre parties nettement distinctes :

Administration centrale : chapitres 1, 2 et 3 ;

Personnel des services extérieurs, traitements et indemnités : chapitres 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 ;

Indemnités à des tiers et personnel temporaire : chapitres 11 et 12 ;

Dépenses de fonctionnement des services pénitentiaires : chapitres 13 et suivants.

Le projet de budget des Services pénitentiaires pour l'exercice 1933 s'élève à la somme de 119.623.222 francs, accusant une diminution de 8.035.586 francs par rapport aux crédits ouverts par la loi de finances du 31 mars 1932, évalués, en vue de permettre une utile comparaison, sur la base d'un exercice de douze mois.

Les réductions portent principalement :

sur les crédits de personnel (traitements et indemnités) et ont été obtenues par la suppression de 147 emplois . . . . .	2.615.000 <sup>f</sup>
sur les crédits de travaux, la remise en état des bâtiments pénitentiaires devant être échelonnée sur un plus grand nombre d'exercices. . . . .	1.840.000 <sup>f</sup>
sur l'entretien des détenus, à raison de la baisse des prix de gros . . . . .	2.894.000 <sup>f</sup>

7.349

**ÉTAT**  
**DES RÉDUCTIONS DE CRÉDITS COMPRISES DANS LE PROJET DE BUDGET DE 1933**  
**ET RÉSULTANT**  
**DE L'APPLICATION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 15 JUILLET 1932.**

NUMÉROS des CHAPITRES.	LIBELLÉS DES CHAPITRES.	SOMMES.
		francs.
1	Administration centrale. — Personnel. — Traitements.....	26.225
2	Administration centrale. — Personnel. — Indemnités et allocations diverses. — Secours.....	3.000
3	Administration centrale. — Matériel.....	5.000
4	Services extérieurs. — Personnel. — Traitements.....	1.172.500
5	Services extérieurs — Personnel. — Indemnités fixes.....	763.900
6	Services extérieurs. — Personnel. — Indemnités variables. — Secours.....	63.100
7	Indemnités de résidence.....	100.000
12	Rémunération des services rendus par des tiers.....	30.000
18	Régie directe du travail.....	700.000
	TOTAL.....	2.863.725

**NOMENCLATURE**  
**DES CRÉDITS DEMANDÉS**

## NOMENCLATURE DES CRÉDITS DEMANDÉS.

NUMÉROS DES CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1932.	
		DEMANDÉS pour l'exercice 1933.	ACCORDÉS pour l'exercice 1933. ( Douze mois. )	En plus.	En moins.
		francs.	francs.	francs.	francs.
<b>3<sup>e</sup> PARTIE. — SERVICES GÉNÉRAUX DES MINISTÈRES.</b>					
1	Administration centrale. — Personnel. — Traitements.....	1.009.275	1.000.000	9.275	"
2	Administration centrale. — Personnel. — Indemnités et allocations diverses. Secours.....	24.200	26.200	"	2.000
3	Administration centrale. — Matériel.....	20.000	25.000	"	5.000
4	Services extérieurs. — Personnel. — Traitements.....	42.540.962	"	42.540.962	"
5	Services extérieurs. — Personnel. — Indemnités fixes.....	1.772.776	"	1.772.776	"
6	Services extérieurs. — Personnel. — Indemnités variables. — Secours.....	1.181.075	"	1.181.075	"
	<del>Personnel administratif du service pénitentiaire. — Traitements.....</del>	<del>"</del>	<del>4.700.000</del>	<del>"</del>	<del>4.700.000</del>
7	Indemnités de résidence.....	3.550.000	3.700.000	"	150.000
	<del>Personnel de surveillance du service pénitentiaire. — Traitements.....</del>	<del>"</del>	<del>38.385.750</del>	<del>"</del>	<del>38.385.750</del>
8	Allocations pour charges de famille.....	4.400.000	4.500.000	"	100.000
	<del>Indemnités et allocations diverses au personnel administratif du service pénitentiaire.....</del>	<del>"</del>	<del>1.456.730</del>	<del>"</del>	<del>1.456.730</del>
9	Traitements des fonctionnaires en congé de longue durée.....	250.000	200.000	50.000	"
	<del>Indemnités et allocations diverses au personnel de surveillance du service pénitentiaire.....</del>	<del>"</del>	<del>3.463.435</del>	<del>"</del>	<del>3.463.435</del>
10	Avances remboursables aux fonctionnaires en instance de pension.....	50.000	100.000	"	50.000
	<del>Personnel technique des établissements pénitentiaires. — Traitements.....</del>	<del>"</del>	<del>779.148</del>	<del>"</del>	<del>779.148</del>
11	Ouvriers libres temporaires des établissements pénitentiaires. — Salaires.....	580.000	580.000	"	"
12	Rémunération des services rendus par des tiers.....	1.386.934	"	1.386.934	"
	<del>Entretien des détenus.....</del>	<del>"</del>	<del>33.800.000</del>	<del>"</del>	<del>33.800.000</del>
13	Travaux aux bâtiments pénitentiaires.....	2.760.000	4.600.000	"	1.840.000
14	Participation de l'État dans les dépenses de construction et d'aménagement des prisons cellulaires (lois du 5 juin 1875 et du 4 février 1893).....	350.000	500.000	"	150.000
15	Mobilier des établissements pénitentiaires.....	1.160.000	1.327.000	"	167.000
	<del>Remboursements divers occasionnés par le séjour des détenus hors des établisse- ments pénitentiaires.....</del>	<del>"</del>	<del>840.000</del>	<del>"</del>	<del>840.000</del>
16	Entretien des détenus. — Remboursements divers occasionnés par le séjour des détenus hors des établissements pénitentiaires.....	31.746.000	"	31.746.000	"
17	Transport des détenus et des libérés.....	500.000	733.000	"	233.000
18	Régie directe du travail.....	14.375.000	14.500.000	"	125.000
19	Exploitations agricoles.....	200.000	242.000	"	42.000
20	Consommation en nature.....	995.000	993.545	1.455	"
21	Application de la loi du 22 juillet 1912 sur les tribunaux pour enfants et adolescents et sur la liberté surveillée.....	6.275.000	6.600.000	"	325.000
22	Impressions.....	120.000	120.000	"	"
23	Frais de correspondance télégraphique.....	7.000	7.000	"	"
24	Dépenses diverses du service pénitentiaire.....	180.000	180.000	"	"
25	Subventions aux institutions et comités de patronage.....	150.000	150.000	"	"
	<del>Secours personnels à divers titres.....</del>	<del>"</del>	<del>20.000</del>	<del>"</del>	<del>20.000</del>
26	Emploi de fonds provenant de legs ou de donations.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"
27	Dépenses des exercices périmés non frappées de déchéance.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"
28	Dépenses des exercices clos.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"
	<b>TOTAUX de la 3<sup>e</sup> partie.....</b>	<b>115.583.222</b>	<b>123.618.808</b>	<b>78.688.477</b>	<b>86.724.063</b>
<b>5<sup>e</sup> PARTIE. — REMBOURSEMENTS, RESTITUTIONS ET NON-VALEURS.</b>					
29	Remboursements sur le produit du travail des détenus et pécule aux pupilles des établissements publics.....	4.040.000	4.040.000	"	"
	<b>TOTAUX pour les Services pénitentiaires.....</b>	<b>119.623.222</b>	<b>127.658.808</b>	<b>78.688.477</b>	<b>86.724.063</b>
				En moins : 8.035.586 <sup>f</sup> .	

## DÉVELOPPEMENTS

PAR CHAPITRES, ARTICLES ET PARAGRAPHES.

## DES CRÉDITS DEMANDÉS



Suite des Développements, par chapitres, articles

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES	
	NÉCESSAIRES pour l'exercice 1934.	ACCORDÉS pour 1933. (Douze mois.)	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 2.				
ADMINISTRATION CENTRALE. — PERSONNEL. — INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES. — SECOURS.....	24.950 <del>24.200</del>	24.200 <del>26.200</del>	750	<del>2.000</del>
CHAPITRE 3.				
ADMINISTRATION CENTRALE. — MATÉRIEL.....	19.250 20.000	20.000	"	750 <del>4.000</del>

OBSERVATIONS.	
NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT total de la dépense. francs.
CHAPITRE 2. <i>Longueville</i>	
ADMINISTRATION CENTRALE. — PERSONNEL. — INDEMNITÉS ET ALLOCATIONS DIVERSES. — SECOURS.	
Indemnités fixes { au chef de bureau faisant fonctions de sous-directeur .....	5.000
{ au secrétaire de la direction .....	3.560
Indemnités pour travaux supplémentaires.....	3.000
Indemnités aux gens de service.....	1.640
Frais de voyage et de déplacement.....	10.000
Secours à divers titres.....	1.000
<i>Indemnités de chaussures des gens de service</i>	<i>750</i>
TOTAL.....	24.950
en plus 750	
EXPLICATION DES DIFFÉRENCES.	
En plus 750 <sup>t</sup> transféré au chapitre 3	
CHAPITRE 3. <i>Mitrand</i>	
ADMINISTRATION CENTRALE. — MATÉRIEL.	
Matériel .....	19.250
EXPLICATION DE LA DIFFÉRENCE.	
<del>2.000</del>	
en moins 750 transféré au chapitre 2	
En moins 750 <sup>t</sup> transféré au chapitre 2	



DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES	
	NÉCESSAIRES pour l'exercice 1934.	ACCORDÉS pour 1933. (douze mois.)	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
<b>CHAPITRE 4. (Nouveau)</b>				
SERVICES EXTÉRIEURS. — PERSONNEL. — TRAITEMENTS.				
ARTICLE PREMIER. — Personnel administratif.....	4.512.089	4.512.089	4.512.089	"
ARTICLE 2. — Personnel de surveillance.....	36.673.750	36.673.750	36.673.750	"
ARTICLE 3. — Personnel technique.....	794.648	794.648	794.648	"
ARTICLE 4. — Dépenses communes.....	1.560.475	1.560.475	1.560.475	"
TOTAL.....	43.540.962	43.540.962	43.540.962	"
A DÉDUIRE pour vacances d'emplois.....	1.000.000	1.000.000	1.000.000	1.000.000
TOTAL du chapitre 4.....	42.540.962	41.840.962	700.000	1.000.000
			En plus : 42.540.962	

OBSERVATIONS.			MONTANT TOTAL de la dépense.
NATURE DES DÉPENSES.			
<b>CHAPITRE 4. (NOUVEAU)</b>			
SERVICES EXTÉRIEURS. — PERSONNEL. — TRAITEMENTS.			
ARTICLE PREMIER. — Personnel administratif.			
28 directeurs.....	de 30.000 à 42.000..	1.008.000	4.512.089
28 sous-directeur (24) et sous-directrices (4).....	de 22.000 à 30.000..	728.000	
56 greffiers-comptables (29) et économes (27).....	de 19.000 à 26.000..	1.258.600	
102 instituteurs (37), institutrices (14) et commis (51).....	de 10.500 à 19.000..	1.495.014	
1 régisseur de cultures.....	de 19.000 à 26.000..	22.475	
ARTICLE 2. — Personnel de surveillance.			
1 surveillant principal.....	de 16.000 à 18.000..	17.000	36.673.750
22 surveillants-chefs.....	de 14.000 à 16.000 } à 17.000 }	341.000	
Classe exceptionnelle			
250 surveillants-chefs (247) et surveillantes-chefs (3).....	de 14.000 à 16.000..	3.750.000	
85 premiers surveillants (77) et premières surveillantes (8).....	de 12.000 à 13.000..	1.062.500	
189 surveillants commis-greffiers (186) et surveillantes commis-greffiers (3).....	de 10.000 à 13.000..	2.173.500	
1 dame employée.....	de 12.000 à 13.000..	12.500	
2304 surveillants (2.153) et surveillantes de grand effectif (151).....	de 9.000 à 11.500..	23.616.000	
296 surveillantes de prisons de petit effectif.....	de 4.500 à 6.750..	1.665.000	
93 surveillantes congréganistes.....	à 6.750..	627.750	
9 premiers maîtres (6) et premières maitresses (3).....	de 14.000 à 16.000..	135.000	
29 maîtres (23) et maitresses (6).....	de 12.000 à 13.000..	362.500	
284 moniteurs (224) et monitrices (60).....	de 9.000 à 11.500..	2.911.000	
ARTICLE 3. — Personnel technique.			
3 ingénieurs.....	de 12.500 à 26.000..	56.358	794.648
7 chefs d'ateliers.....	de 16.000 à 20.500..	127.540	
50 sous-chefs d'ateliers.....	de 9.500 à 15.000..	610.750	
ARTICLE 4. — Dépenses communes.			
Crédits nécessaires à l'application des lois militaires.....		1.500.000	1.560.475
Traitement des employés en surnombre (régisseur de cultures, 1 fonctionnaire détaché au contrôle des dépenses engagées).....		48.475	
Part contributive de l'Etat pour la C. N. R. V.....		12.000	
TOTAL.....			43.540.962
A DÉDUIRE pour vacances d'emplois.....			1.000.000
NET.....			42.540.962

EXPLICATION DES DIFFÉRENCES.

En plus 700.000<sup>t</sup>, la somme à déduire pour le chiffre de vacances d'emplois ne pourront excéder 1.000.000.



Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES	
	NÉCESSAIRES pour l'exercice 1933	ACCORDÉS pour 1934 (douze mois).	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
<b>CHAPITRE 6. (Nouveau.)</b>				
SERVICES EXTÉRIEURS. — PERSONNEL. — INDEMNITÉS VARIABLES. — SECOURS.				
ARTICLE 1 <sup>er</sup> . — Personnel administratif.....	113.375	113.375	113.375	"
ARTICLE 2. — Personnel de surveillance.....	1.023.700	1.023.700	1.023.700	"
ARTICLE 3. — Personnel technique.....	25.000	25.000	25.000	"
ARTICLE 4. — Dépenses communes.....	19.000	19.000	19.000	"
<b>TOTAL.....</b>	<b>1.181.075</b>	<b>1.181.075</b>	<b>1.181.075</b>	"

OBSERVATIONS.		MONTANT total de la dépense. francs.
NATURE DES DÉPENSES.		
<b>CHAPITRE 6. (Nouveau.)</b>		
SERVICES EXTÉRIEURS. — PERSONNEL. — INDEMNITÉS VARIABLES. — SECOURS.		
ARTICLE 1 <sup>er</sup> . — Personnel administratif.		
Frais généraux de direction aux directeurs et comptables de la Seine.....	3.375 <sup>f</sup>	113.375
Frais de tournées des directeurs.....	20.000	
Frais de voyage et de détachement.....	35.000	
Indemnités pour frais de déménagement.....	10.000	
Indemnités aux fonctionnaires spécialement chargés des services en régie.....	25.000	
ARTICLE 2. — Personnel de surveillance.		
Indemnités pour le remplacement des surveillantes en congé de repos de maladie ou de maternité.....	100.000 <sup>f</sup>	1.023.700
Indemnité de voyage et de détachement.....	13.700	
Frais de voyage aux agents appelés devant le Conseil de discipline et aux délégués du personnel y siégeant.....	25.000	
Indemnités de déménagement.....	75.000	
Frais de dernière maladie et d'inhumation d'agents décédés en fonctions.....	10.000	
Indemnités pour services pénibles.....	200.000	
ARTICLE 3. — Personnel technique.		
Indemnités de voyage et de déplacement pour les besoins du service.....		25.000
ARTICLE 4. — Dépenses communes.		
Secours personnels à divers titres.....		19.000
<b>TOTAL.....</b>		<b>1.181.075</b>
EXPLICATION DES DIFFÉRENCES.		

Suite des Développements, par chapitres, articles

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES	
	NÉCESSAIRES pour l'exercice 1934 francs.	ACCORDÉS pour 1933 (douze mois). francs.	en plus. francs.	en moins. francs.
<del>CHAPITRE 6. (Ancien 6.)</del> <del>PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. TRAITEMENTS.</del>				
Transfert au chapitre 4 (nouveau) du crédit de .....				4.700.000
CHAPITRE 7. (Ancien 26.)				
<del>PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. TRAITEMENTS.</del>		4.700.000		4.700.000
INDEMNITÉS DE RÉSIDENCE .....	3.550.000	3.550.000		150.000
MAJORATION DE 12 P. 100 .....				
A DÉDUIRE pour vacances d'emplois .....				147.440
NET .....				3.550.000
<del>CHAPITRE 7. (Ancien 7.)</del> <del>PERSONNEL DE SURVEILLANCE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. TRAITEMENTS.</del>				
Transfert au chapitre 4 (nouveau) du crédit de .....				38.865.750
CHAPITRE 8. (Ancien 26.)				
ALLOCATIONS POUR CHARGES DE FAMILLE .....	4.400.000	4.400.000		100.000

OBSERVATIONS.	
<del>CHAPITRE 6. (Ancien 6.)</del>	
<del>PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. TRAITEMENTS.</del>	
Transfert au chapitre 4 (nouveau) du crédit de .....	4.700.000
CHAPITRE 7. (Ancien 26.)	
INDEMNITÉS DE RÉSIDENCE.	
Indemnités de résidence .....	3.301.000
Majoration de 12 p. 100 .....	396.440
	3.697.440
A DÉDUIRE pour vacances d'emplois .....	147.440
NET .....	3.550.000
EXPLICATION DE LA DIFFÉRENCE.	
<del>CHAPITRE 7. (Ancien 7.)</del>	
<del>PERSONNEL DE SURVEILLANCE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE. TRAITEMENTS.</del>	
Transfert au chapitre 4 (nouveau) du crédit de .....	38.865.750
CHAPITRE 8. (Ancien 26.)	
ALLOCATIONS POUR CHARGES DE FAMILLE.	
A allocations pour charges de famille .....	4.400.000
EXPLICATION DE LA DIFFÉRENCE.	

*Valette  
Loyant. rattaché  
par chapitre 12*

*Valette  
Loyant. rattaché  
par chapitre 12*

Suite des Développements, par chapitres, articles

et paragraphes, des crédits demandés.

DESIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES	
	NÉCESSAIRES pour l'exercice 1934	ACCORDÉS pour 1933 (douze mois.)	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
<del>CHAPITRE 7. (Ancien 6.)</del>				
<del>INDICEMENTS ET ALLOCATIONS DIVERSES AU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE</del>	"	1.456.730	"	1.456.730
CHAPITRE 9 (Ancien 27.)				
TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES EN CONGÉ DE LONGUE DURÉE.....	300.000 <del>200.000</del>	200.000	100.000 <del>50.000</del>	"
<del>CHAPITRE 8. (Ancien 9.)</del>				
<del>INDICEMENTS ET ALLOCATIONS DIVERSES AU PERSONNEL DE SURVEILLANCE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE</del>	"	<del>2.462.435</del>	"	<del>2.462.435</del>
CHAPITRE 10. (Ancien 28.)				
AVANCES REMBOURSABLES AUX FONCTIONNAIRES EN INSTANCE DE PENSION.....	50.000	<del>100.000</del> 50.000	"	50.000
<del>CHAPITRE 11. (Ancien 10.)</del>				
<del>PERSONNEL TECHNIQUE DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES — SALAIRES</del>	"	<del>570.148</del>	"	<del>570.148</del>
CHAPITRE 11.				
OUVRIERS LIBRES TEMPORAIRES DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES. — SALAIRES.....	50.000	480.000	"	"

OBSERVATIONS.	
<del>CHAPITRE 7. (Ancien 6.)</del>	
<del>INDICEMENTS ET ALLOCATIONS DIVERSES AU PERSONNEL ADMINISTRATIF DU SERVICE PÉNITENTIAIRE</del>	
Transfert de crédit :	
du chapitre 5 nouveau.....	141.024
du chapitre 6 nouveau.....	170.375
du chapitre 7 nouveau.....	141.434
<b>Total</b> .....	<b>452.833</b>
CHAPITRE 9. (Ancien 27.)	
TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES EN CONGÉ DE LONGUE DURÉE.	
En plus : 50.000 francs. Ajustement du crédit aux besoins réels.	50.000
<i>Traitement de fonctionnaires en congé de longue durée Vatelte</i>	
<i>En plus 50.000 : Ajustement du crédit aux besoins réels</i>	
<del>CHAPITRE 8. (Ancien 9.)</del>	
<del>INDICEMENTS ET ALLOCATIONS DIVERSES AU PERSONNEL DE SURVEILLANCE DU SERVICE PÉNITENTIAIRE</del>	
Transfert de crédit :	
du chapitre 5 nouveau.....	242.035
du chapitre 6 nouveau.....	140.000
<b>Total</b> .....	<b>382.035</b>
CHAPITRE 10. (Ancien 28.)	
AVANCES REMBOURSABLES AUX FONCTIONNAIRES EN INSTANCE DE PENSION.	
En moins : 50.000 francs. Réduction jugée possible.	50.000
<i>Corrigé</i>	
<del>CHAPITRE 11. (Ancien 10.)</del>	
<del>PERSONNEL TECHNIQUE DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES — SALAIRES</del>	
Transfert au chapitre 4 nouveau du crédit de :	570.148
CHAPITRE 11.	
OUVRIERS LIBRES TEMPORAIRES DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES. — SALAIRES.	
Salaire des ouvriers libres temporaires et contribution patronale pour les assurances sociales.....	580.000
<i>Vatelte</i>	
En plus 20.000. Ajustement du crédit aux besoins réels.	

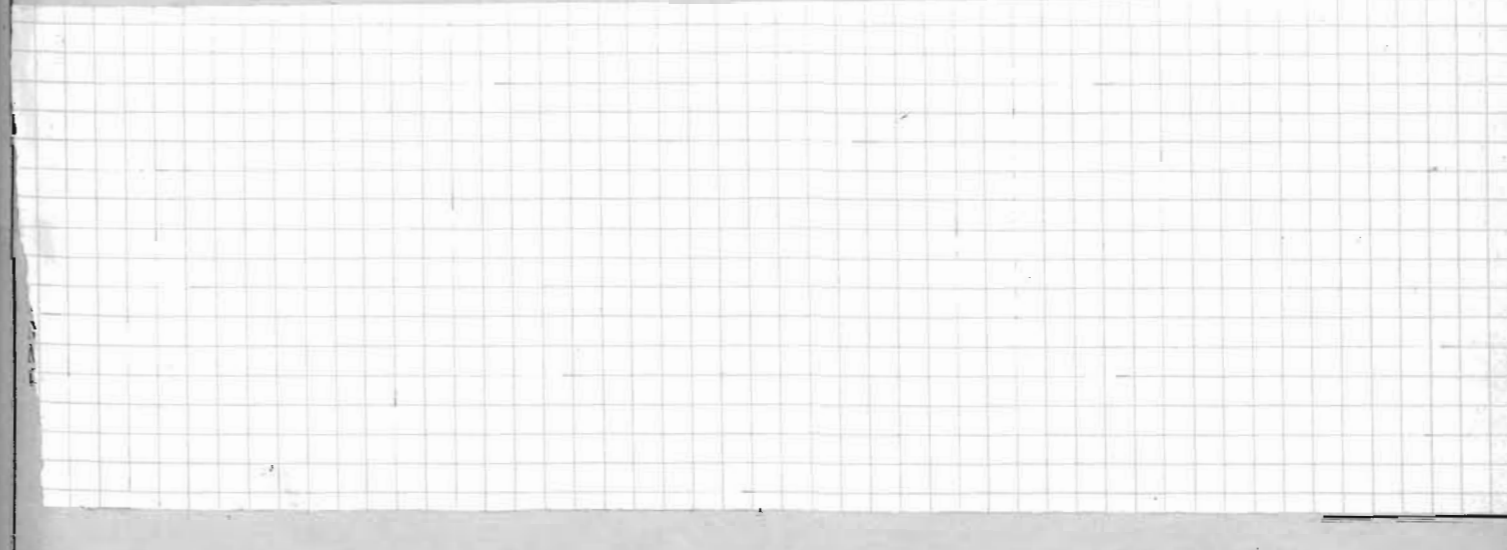
Suite des Développements par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES	
	NÉCESSAIRES pour l'exercice 1933	ACCORDÉS pour 1933 (douze mois).	En plus.	En moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
<b>CHAPITRE 12. <del>Non classé</del></b>				
RÉMUNÉRATION DES SERVICES RENDUS PAR DES TIERS.				
Indemnités diverses.....	1.402.980	1.402.980	1.402.980	"
A DÉDUIRE pour vacances d'emplois.....	16.046	16.046	"	16.046
<b>TOTAUX.....</b>	<b>1.386.934</b>	<b>1.386.934</b>	<b>1.402.980</b>	<b>16.046</b>
			1.386.934	

OBSERVATIONS.	
NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT total de la dépense francs.
<b>CHAPITRE 12. <del>Non classé</del></b>	
RÉMUNÉRATION DES SERVICES RENDUS PAR DES TIERS.	
Indemnités aux médecins, chirurgiens, dentistes et internes en médecine.....	726.406
Indemnités aux pharmaciens et internes en pharmacie.....	43.456
Indemnités aux ministres des cultes et organistes.....	302.130
Indemnités aux ingénieurs des manufactures de l'Etat, conseils de l'administration pénitentiaire (Décret du 11 juillet 1930).....	130.000
Frais de voyage et de déplacement des ingénieurs des manufactures de l'Etat pour les besoins du service.....	25.000
Remboursement au service de l'exploitation industrielle des tabacs des dépenses occasionnées par le contrôle des travaux exécutés aux bâtiments pénitentiaires.....	100.000
Indemnité à l'architecte-conseil du service pénitentiaire.....	6.000
Indemnité à l'architecte-réviseur.....	6.000
Indemnités aux inspecteurs de l'assistance publique chargés d'assurer la surveillance des mineurs confiés à des patronages.....	25.000
<b>TOTAL.....</b>	<b>1.402.980</b>
A DÉDUIRE pour vacances d'emplois.....	16.046
<b>NET.....</b>	<b>1.386.934</b>
EXPLICATION DE LA DIFFÉRENCE.	

*M. Volette*  
*M. Dupuy rattaché*

*Art. 1*



Suite des *Développements, par chapitres, articles*

*et paragraphes, des crédits demandés.*

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES	
	NÉCESSAIRES pour l'exercice 1933.	ACCORDÉS pour 1932 (douze mois).	En plus.	En moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
<del>CHAPITRE 12. (Ancien 12.)</del>				
<del>.....</del>	"	<del>23.800.000</del>	"	<del>23.800.000</del>
CHAPITRE 13. (Ancien 17)				
TRAVAUX AUX BÂTIMENTS PÉNITENTIAIRES.				
Article 1 <sup>er</sup> . — Réparations locatives à effectuer aux prisons départementales.....	180.000	180.000	"	"
Article 2. — Travaux à effectuer aux prisons départementales propriété de l'État, aux maisons centrales, de force et de correction, au dépôt des relégables, aux maisons d'éducation surveillée et aux écoles de préservation.....	2.560.000	<del>3.000.000</del> 2.500.000	"	440.000
Article 3. — Remise en état et reconstruction des prisons supprimées en 1926.....	"	<del>1.400.000</del> 1.400.000	"	1.400.000
	2.740.000	<del>1.000.000</del> 2.740.000	"	1.840.000

OBSERVATIONS.	
NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT total de la dépense. francs.
<del>CHAPITRE 12. (Ancien 12.)</del>	
<del>.....</del>	
<del>Transfert du crédit au chapitre 13.....</del>	
CHAPITRE 13. (Ancien 17)	
TRAVAUX AUX BÂTIMENTS PÉNITENTIAIRES.	
Article 1 <sup>er</sup> . — Réparations locatives à effectuer aux prisons départementales.....	180.000
Article 2. — Travaux à effectuer aux prisons départementales propriété de l'État, aux maisons centrales, de force et de correction, aux dépôts de relégables, aux maisons d'éducation surveillée et aux écoles de préservation.....	2.560.000
TOTAL.....	2.740.000
EXPLICATION DES DIFFÉRENCES.	
[Grille à carreaux]	

*Bien*  
~~XXXX~~

Suite des Développements, par chapitres, articles

et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES	
	NÉCESSAIRES pour l'exercice 1933. francs.	ACCORDÉS pour 1933 (doux-mois). francs.	en plus. francs.	en moins. francs.
CHAPITRE 14. <del>(Ancien 23)</del>				
PARTICIPATION DE L'ÉTAT DANS LES DÉPENSES DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT DES PRISONS CELLULAIRES (LOIS DU 5 JUIN 1875 ET DU 4 FÉVRIER 1893).				
ARTICLE UNIQUE.....	350.000	350.000	"	100.000
CHAPITRE 15. <del>(Ancien 16)</del>				
MOBILIER DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.				
ARTICLE 1 <sup>er</sup> . — Prisons départementales .....	200.000	200.000	"	27.000
ARTICLE 2. — Prisons départementales propriété de l'État, maisons centrales, de force et de correction, dépôt des relégables, maisons d'éducation surveillée et école de préservation...	460.000	460.000	"	140.000
ARTICLE 3. — Réorganisation du service des transfèrements cellulaires et substitution de la traction automobile à la traction hippomobile .....	200.000	400.000	"	"
TOTAUX.....	<del>860.000</del> 1.160.000	1.060.000 1.327.000	"	167.000

OBSERVATIONS.	
NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT total de la dépense. francs.
CHAPITRE 14. <del>(Ancien 23)</del>	
PARTICIPATION DE L'ÉTAT DANS LES DÉPENSES DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT DES PRISONS CELLULAIRES (LOIS DU 5 JUIN 1875 ET DU 4 FÉVRIER 1893).	
ARTICLE UNIQUE.	
Allocation de subventions pour la participation de l'État dans les dépenses de constructions en cours.....	350.000
EXPLICATION DE LA DIFFÉRENCE.	
CHAPITRE 15. <del>(Ancien 16)</del>	
MOBILIER DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.	
ARTICLE 1 <sup>er</sup> .	
Prisons départementales .....	200.000
ARTICLE 2.	
Prisons départementales propriété de l'État, maisons centrales, de force et de correction, dépôt des relégables, maisons d'éducation surveillée et écoles de préservation.....	460.000
ARTICLE 3.	
<i>Adopté le matériel automobile</i> Réorganisation du service des transfèrements cellulaires et substitution de la traction automobile à la traction hippomobile .....	500.000
TOTAL.....	1.360.000
EXPLICATION DES DIFFÉRENCES.	
<i>En moins 200.000: la substitution de la traction automobile à la traction hippomobile etant réalisée au vu de complète réalisation</i>	

*M. Lacombe*

*Bien Valette installée*



Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES	
	NÉCESSAIRES pour l'exercice 1934.	ACCORDÉS pour 1933 (douze mois).	En plus.	En moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
<del>CHAPITRE 15. (Ancien 15.)</del> <del>REMBOURSEMENTS DIVERS OCCASIONNÉS PAR LE SÉJOUR DES DÉTENUS HORS DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.</del>				
.....		<del>840.000</del>	"	<del>840.000</del>
 <del>CHAPITRE 16. (Ancien 16.)</del> ENTRETIEN DES DÉTENUS. — REMBOURSEMENTS DIVERS OCCASIONNÉS PAR LE SÉJOUR DES DÉTENUS HORS DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.				
ARTICLE 1 <sup>er</sup> . — Services à l'entreprise.....	700.000	<del>700.000</del>	<del>700.000</del>	"
ARTICLE 2. — Services en régie.....	<del>20400.000</del>	<del>20.900.000</del>	<del>21.700.000</del>	500.000
ARTICLE 3. — Dépenses communes.....	9.846.000	<del>9.846.000</del>	<del>9.846.000</del>	
TOTAUX.....	30946.000	31446.000	<del>31706.000</del>	500.000

OBSERVATIONS.		MONTANT total de la dépense.
NATURE DES DÉPENSES.		francs.
<del>CHAPITRE 15. (Ancien 15.)</del> <del>REMBOURSEMENTS DIVERS OCCASIONNÉS PAR LE SÉJOUR DES DÉTENUS HORS DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.</del>		
Transfert du crédit au chapitre 16. (Ancien 16.)		
CHAPITRE 16. (Ancien 16.)		
ENTRETIEN DES DÉTENUS. — REMBOURSEMENTS DIVERS OCCASIONNÉS PAR LE SÉJOUR DES DÉTENUS HORS DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES.		
ARTICLE 1 <sup>er</sup> . — Services à l'entreprise.		
Prisons de la Petite Roquette, du Dépôt et de la Conciergerie. — Frais d'entretien des détenus.....		700.000
ARTICLE 2. — Services en régie.		
Service des vivres.....	15.000.000	<del>13.500.000</del>
Pharmacie.....	3.300.000	3.300.000
Chauffage et éclairage.....	2.600.000	<del>2.600.000</del>
Blanchissage et services divers.....	950.000	950.000
Lingerie, literie, vestiaire.....	550.000	550.000
ARTICLE 3. — Dépenses communes.		
Dépenses de cantine.....	9.000.000	9.000.000
Dépenses diverses occasionnées par les adjudications.....	5.000	5.000
Indemnités payées pour les accidents du travail.....	1.000	1.000
Remboursements divers occasionnés par le séjour des détenus hors des établissements pénitentiaires.....	840.000	840.000
TOTAL.....		30.946.000
EXPLICATION DES DIFFÉRENCES.		
En moins : 500.000 économie faite possible par suite de la diminution du nombre des détenus.		

*Extrait de la délibération du Conseil d'Administration des Services Pénitentiaires*  
M. Buis  
et rattaché pour Algérie

Suite des Développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES	
	NÉCESSAIRES pour l'exercice 1934	ACCORDÉS pour 1933. (douze mois.)	En plus.	En moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 17. (Ancien 16)				
TRANSPORT DES DÉTENUÉS ET DES LIBÉRÉS.				
ARTICLE UNIQUE.....	490.000	490.000	"	200.000
CHAPITRE 18. (Ancien 14)				
RÉGIE DIRECTE DU TRAVAIL.				
ARTICLE 1 <sup>er</sup> . — Frais <sup>d'installation et d'entretien</sup> d'installation de nouveaux ateliers, frais d'entretien.....	800.000	800.000	"	"
ARTICLE 2. — Achat de matières premières.....	11.000.000	11.500.000	"	500.000
ARTICLE 3. — Frais de fonctionnement des ateliers en régie (éclairage, chauffage, force motrice, main-d'œuvre).....	1.500.000	1.500.000	"	100.000
ARTICLE 4. — Frais d'adjudication.....	60.000	<del>100.000</del> 50.000	"	50.000
TOTAL.....	13.360.000	13.860.000	"	<del>100.000</del> 500.000
CHAPITRE 19.				
EXPLOITATIONS AGRICOLES.				
Établissements publics de jeunes détenus.....	200.000	200.000	"	<del>100.000</del>
CHAPITRE 20.				
CONSOUMMATIONS EN NATURE.				
Établissements publics de jeunes détenus.....	995.000	995.000	"	"

OBSERVATIONS.		MONTANT total de la dépense. francs.
NATURE DES DÉPENSES.		
CHAPITRE 17. (Ancien 16)		
TRANSPORTS DES DÉTENUÉS ET DES LIBÉRÉS.		
Transfèrement par voitures cellulaires (frais d'entretien des voitures, réparations, essence, huile, pneumatiques, indemnités en cas d'accidents, menus frais de route).....	350.000	} 450.000 <del>500.000</del>
Transport par voitures ordinaires sur la route, ou par le chemin de fer et par bateau à vapeur.....	10.000	
Transfèrement par voitures cellulaires pour la prison de Fresnes (frais d'entretien des voitures, réparations, essence, huile, pneumatiques, indemnités en cas d'accidents).....	65.000	
Frais d'escorte par la gendarmerie.....	10.000	
Secours de route et moyens de transport.....	5.000	
EXPLICATION DE LA DIFFÉRENCE.		
Economie résultant de la substitution des transports par voitures automobiles aux transfèrements par wagons cellulaires.		
CHAPITRE 18. (Ancien 14)		
RÉGIE DIRECTE DU TRAVAIL.		
ART. 1 <sup>er</sup> . — Frais d'installation <sup>et</sup> de nouveaux ateliers, frais d'entretien.....		800.000
ART. 2. — Achats de matières premières.....		11.000.000
ART. 3. — Frais de fonctionnement des ateliers en régie (éclairage, chauffage, force motrice, main d'œuvre).....		1.500.000
ART. 4. — Frais d'adjudication.....		50.000
TOTAL.....		13.860.000
EXPLICATION DES DIFFÉRENCES.		
En moins 500.000 <sup>e</sup> , économie jugée possible.		
CHAPITRE 19.		
EXPLOITATIONS AGRICOLES.		
Établissements publics de jeunes détenus.....		200.000
EXPLICATION DE LA DIFFÉRENCE.		
Réduction jugée possible par suite de la baisse des prix.		
CHAPITRE 20.		
CONSOUMMATIONS EN NATURE.		
Établissements publics de jeunes détenus.....		995.000
EXPLICATION DE LA DIFFÉRENCE.		
Arrondissement du crédit.		

Suite et fin des *Développements, par chapitres, articles*

*et paragraphes, des crédits demandés.*

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES	
	NÉCESSAIRES pour l'exercice 1934.	ACCORDÉS pour 1933. (douze mois.)	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 21. <del>(Ancien 13)</del>				
APPLICATION DE LA LOI DU 22 JUILLET 1912 SUR LES TRIBUNAUX POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS ET SUR LA LIBERTÉ SURVEILLÉE.				
Article unique.....	6.275.000	5.285.000 <del>6.000.000</del>		325.000

OBSERVATIONS.	
NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT TOTAL de la dépense.
	francs.
<i>M. Hemignot</i>	
CHAPITRE 21. <del>(Ancien 13)</del>	
APPLICATION DE LA LOI DU 22 JUILLET 1912 SUR LES TRIBUNAUX POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS ET SUR LA LIBERTÉ SURVEILLÉE.	
1) Paiement des frais d'entretien des mineurs confiés aux institutions charitables et aux particuliers en application de l'article 23 du décret du 15 janvier 1929 .....	5.000.000
2) Attribution à certaines œuvres d'allocations supplémentaires, en application de l'article 24 du décret du 15 janvier 1929 .....	550.000
3) Paiement des frais de séjour des enfants confiés directement à un hôpital par décision du tribunal en application de l'article 25 du décret du 15 janvier 1929 .....	100.000
4) Frais de transfèrement des mineurs confiés à des patronages .....	125.000
5) Remboursement aux patronages des frais de séjour dans les hôpitaux des mineurs délinquants qui leur sont confiés .....	250.000
6) Remboursement à l'Assistance publique des frais d'entretien des mineurs délinquants qui lui sont confiés .....	250.000
TOTAL .....	6.275.000
EXPLICATION DE LA DIFFÉRENCE.	
[Grille à carreaux]	

Suite des Développements, par chapitres, articles

et paragraphes des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES	
	NÉCESSAIRES pour l'exercice 1934	ACCORDÉS pour 1933 (tous mois.)	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 22. (Ancien 4.)				
IMPRESSIONS.....	128.000	128.000	"	"
CHAPITRE 23. (Ancien 5.)				
FRAIS DE CORRESPONDANCE TÉLÉGRAPHIQUE.....	7.000	7.000	"	"
CHAPITRE 24. (Ancien 24.)				
DÉPENSES DIVERSES DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.....	206.000 <del>178.000</del>	173.000 <del>150.000</del>	27.000	"

OBSERVATIONS.	
NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT total de la dépense. francs.
CHAPITRE 22. (Ancien 4.)	
IMPRESSIONS.....	128.000
CHAPITRE 23. (Ancien 5.)	
FRAIS DE CORRESPONDANCE TÉLÉGRAPHIQUE.....	7.000
CHAPITRE 24. (Ancien 24.)	
DÉPENSES DIVERSES DU SERVICE PÉNITENTIAIRE.	
Fournitures de bureau et d'école..... 1 ..... 55.000 Prime pour capture d'évadés..... 2 ..... 2.000 Port et affranchissement de lettres et paquets..... 3 ..... 43.000 Communications téléphoniques..... 4 ..... 50.000 Dépenses de traduction..... 5 ..... 4.000 Honoraires d'avocat..... 6 ..... 1.200 Médailles pénitentiaires..... 7 ..... 1.000 Dépenses pour le Conseil supérieur des prisons..... 8 ..... 1.900 Commission pénitentiaire internationale..... 9 ..... 20.000 Fournitures anthropométriques..... 10 ..... 1.000 Achats d'ouvrages pour les bibliothèques pénitentiaires..... 11 ..... 15.050 Commission de surveillance des établissements pénitentiaires d'Alsace et de Lorraine..... 12 ..... 400	180.000 200.000

En plus 27.000' réajustement de crédits sur les crédits réels. Cette augmentation de crédits alloués pour l'affranchissement de lettres et paquets et communications téléphoniques.

Suite des développements, par chapitres, articles et paragraphes, des crédits demandés.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DES DÉPENSES.	CRÉDITS		DIFFÉRENCES	
	NÉCESSAIRES pour l'exercice 1933/4	ACCORDÉS pour 1933 (douze mois.)	en plus.	en moins.
	francs.	francs.	francs.	francs.
CHAPITRE 25. (Ancien 22.) SUBVENTIONS AUX INSTITUTIONS ET COMITÉS DE PATRONAGE.....	136.000	136.000	"	"
<del>CHAPITRE 24. (Ancien 24.) SECOURS PERSONNELS À DIVERS TITRES.....</del>	<del>"</del>	<del>20.000</del>	<del>"</del>	<del>20.000</del>
CHAPITRE 26. (Ancien 20.) EMPLOI DE FONDS PROVENANT DE LEGS OU DE DONATIONS.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"
CHAPITRE 27. (Ancien 30.) DÉPENSES DES EXERCICES PÉRIMÉS NON FRAPPÉS DE DÉCHÉANCE.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"
CHAPITRE 28. (Ancien 31.) DÉPENSES DES EXERCICES CLOS.....	Mémoire.	Mémoire.	"	"
CHAPITRE 29. (Ancien 32.) REMBOURSEMENTS SUR LE PRODUIT DU TRAVAIL DES DÉTENUÉS ET PÉCULE AUX PUPILLES DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS. ARTICLE 1 <sup>er</sup> . — Maisons centrales de force et de correction..... ARTICLE 2. — Dépôt de Saint-Martin-de-Ré..... ARTICLE 3. — Établissements publics de jeunes détenus..... TOTAL.....	3.443.180 32.890 563.930 4.040.000	3.443.180 32.890 563.930 4.040.000	" " " "	" " " "

OBSERVATIONS.	
NATURE DES DÉPENSES.	MONTANT TOTAL de la dépense.
	francs.
CHAPITRE 25. (Ancien 22.) SUBVENTIONS AUX INSTITUTIONS ET COMITÉS DE PATRONAGE.....	136.000
<del>CHAPITRE 24. (Ancien 24.) SECOURS PERSONNELS À DIVERS TITRES.</del>	
<del>Transfert au chapitre 2.....</del>	<del>1.000</del>
<del>Transfert au chapitre 2 nouveau.....</del>	<del>19.000</del>
<del>Total.....</del>	<del>20.000</del>
CHAPITRE 26. (Ancien 20.) EMPLOI DE FONDS PROVENANT DE LEGS OU DE DONATIONS.....	Mémoire.
CHAPITRE 27. (Ancien 30.) DÉPENSES DES EXERCICES PÉRIMÉS NON FRAPPÉS DE DÉCHÉANCE.....	Mémoire.
CHAPITRE 28. (Ancien 31.) DÉPENSES DES EXERCICES CLOS.....	Mémoire.
CHAPITRE 29. (Ancien 32.) REMBOURSEMENTS SUR LE PRODUIT DU TRAVAIL DES DÉTENUÉS ET PÉCULE AUX PUPILLES DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS.	
ARTICLE PREMIER, Maisons centrales de force et de correction.....	3.443.180
ARTICLE 2, Dépôt de Saint-Martin-de-Ré.....	32.890
ARTICLE 3, Établissements publics de jeunes détenus..... Pécule des pupilles.....	123.930 440.000
TOTAL.....	4.040.000

*M. Besson a été 3.443.180 par article 5*

ANNEXES

## ANNEXE I.

## PROPOSITIONS POUR L'ANNÉE 1933.

## SERVICES PÉNITENTIAIRES.

*Construction et aménagement des prisons cellulaires dans les conditions déterminées par les lois des 5 juin 1875 et 4 février 1893.*

NATURE DES DÉPENSES.	ÉVALUATION TOTALE des dépenses.	MONTANT des SUBVENTIONS à la charge de l'État.	MONTANT des SUBVENTIONS accordées.	MONTANT des SUBVENTIONS à accorder.	MONTANT des CRÉDITS demandés pour l'exercice 1933.
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
Le Mans .....	1.200.000	600.000	125.000	475.000	100.000
Saint-Malo .....	1.834.000	438.900	405.400	33.500	33.500
Chambéry .....	2.240.000	560.000	#	560.000	150.000
Seine .....	8.000.000	2.000.000	580.000	1.420.000	12.500
Toulon .....	94.500	31.500	#	31.500	31.500

## ANNEXE II.

## SERVICES PÉNITENTIAIRES.

ANNÉE 1931.

*ÉTAT des missions ne rentrant pas dans le cadre des inspections permanentes.*

DATES.	DÉSIGNATION des FONCTIONNAIRES.	NATURE DE LA MISSION.	MONTANT des FRAIS.
			fr. c.
Avril 1930.....	M. Cazeaux, chef du service du personnel.	Mission à la maison centrale de Fontevault et à l'école centrale de Saint-Hilaire.	989 75
Avril 1931.....	M. Sergent, directeur de l'Administration pénitentiaire.	<i>Idem</i> .....	543 75
Juin 1931.....	M. Cazeaux, chef du service du personnel.	<i>Idem</i> .....	349 75
Juin 1931.....	M. Sergent, directeur de l'Administration pénitentiaire.	Mission à la maison d'éducation de Saint-Maurice (Loir-et-Cher).....	189 95
Août 1930.....	M. Sergent, directeur de l'Administration pénitentiaire.	Mission à la maison centrale de Fontevault et à l'école de réforme de Saint-Hilaire.	373 75
Août 1931.....	M. Joly, sous-chef de bureau.....	Mission à la prison d'Avignon, à la maison centrale de Nîmes et aux maisons d'arrêt et de correction de Marseille.	822 85
Août 1931.....	M. Sergent, directeur de l'Administration pénitentiaire.	Missions aux maisons d'éducation surveillée de Saint-Maurice.....	189 95
Août 1931.....	M. Cazeaux, chef du service du personnel.	<i>Idem</i> .....	177 95
Septembre 1931.....	M. Penciolelli, chef du 2 <sup>e</sup> bureau ...	Missions aux prisons de Toulon, Marseille, Draguignan et Avignon...	205 30
Septembre 1931.....	M. Cazeaux, chef du service du personnel.	Mission à la maison centrale de Fontevault et à l'école de réforme de Saint-Hilaire.	349 75
Octobre 1931.....	M. Cazeaux, chef du service du personnel.	Mission à la maison centrale de Fontevault, à l'école de réforme de Saint-Hilaire, à l'internat de Chanteloup et à l'école de préservation de Cadillac.....	924 25
Octobre 1931.....	M. Cazeaux, chef du service du personnel.	Mission à la maison centrale de Fontevault et à l'école de réforme de Saint-Hilaire.....	349 75
Novembre 1931.....	M. Dufour, économe détaché à l'Administration centrale.	<i>Idem</i> .....	266 95
Décembre 1931.....	M. Sergent, directeur de l'Administration pénitentiaire.	Mission à la maison d'éducation de Saint-Maurice.....	194 95
Décembre.....	M. Cazeaux, chef du service du personnel.	<i>Idem</i> .....	171 45
		TOTAL.....	6.100 10

## ANNEXE III.

État des transformations et suppressions d'emplois proposées en 1933.

CHAPITRES.		CRÉATIONS D'EMPLOI.	SUPPRESSIONS.	OBSERVATIONS.
NUMÉROS.	LIBELLÉS.			
1	Administration centrale. — Personnel. — Traitements.....		3 auxiliaires.	
4	Services extérieurs. — Personnel. — Traitements.....		1 médecin fonctionnaire. 10 surveillants-chefs des transfèrements cellulaires. 20 premiers surveillants des transfèrements cellulaires. 12 surveillantes congréganistes. 20 surveillants-chefs. 60 surveillants. 20 surveillants de petit effectif.	
		1 instituteur.....	2 moniteurs. (Transformation d'emplois).	

## ANNEXE IV.

DÉPENSES DE PERSONNEL EFFECTUÉES SUR FONDS DE CONCOURS.

1933  
EXERCICE 1931-1932.

NATURE DES CHAPITRES du budget de 1931-1932.	LIBELLÉS DES CHAPITRES.	NOMBRE ET NATURE des EMPLOIS RÉMUNÉRÉS sur fonds de concours.	CRÉDITS OUVERTS.	OBSERVATIONS.
		Néant.		